

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1976)
Heft: 355

Artikel: A Matisa, les patrons veulent oublier Bulova
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1023620>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

A Matisa, les patrons veulent oublier Bulova

« Appel à la solidarité de tous les travailleurs. » Suite à l'échec total des négociations qui se sont déroulées le jeudi 4 mars entre, d'une part, la direction de Matisa et, d'autre part, la Commission d'entreprise, la FTMH et la FCOM, l'assemblée générale des travailleurs de Matisa, où environ 250 d'entre nous étaient présents, a décidé à l'unanimité moins deux voix et une dizaine d'absentions, de se mettre en grève le lundi 8 mars. » Nous luttons pour les revendications suivantes : Non aux licenciements — Sécurité de l'emploi —

TROIS ADMINISTRATEURS

L'enjeu véritable du conflit de Matisa dépasse de loin celui qui agite les fabriques de Crissier et de Renens. Pour s'en convaincre, il suffit de détailler (comme le faisait un tract distribué par la Fédération chrétienne des ouvriers de la métallurgie) les qualités de trois des administrateurs suisses de l'entreprise (majoritaires aux côtés des représentants canadiens) :

— M. Robert Piaget (président du conseil d'administration) également administrateur de :

Castolin SA et Castoplast international SA, Saint-Sulpice, Concorde immobilier et Concorde immobilière et financière SA, Montreux, Editions Rencontre SA, Lausanne, Lausanne-Palace, Lausanne, Merchant's Trust SA, Lausanne, Nouvelles Editions SA, Lausanne, Schweizerische Hypotheken und Handelsbank, Soleure, SI du Château d'Ouchy, Lausanne, SA Financière et Foncière Saffe, Glaris, Sté foncière lausannoise, Lausanne, Usines métallurgiques pour alliages spéciaux SA (UNAS), Saint-Sulpice.

— M. Philippe de Weck, également administrateur de :

Winterthur, assurance-vie, Winterthur, Banque centrale SA, Genève, Financière de presse SA,

Réajustement au coût de la vie — Maintien du pont de fin d'année — Toutes les heures de grève payées — Pas de répression contre les grévistes. » Nous demandons la reprise immédiate des négociations.

» La grève commencera dès 7 heures, le lundi matin 8 mars, sa durée n'est pas déterminée, mais dépendra de la reprise des négociations et des résultats que nous obtiendrons ».

Ces lignes ouvraient le tract publié par le Comité de grève des travailleurs de Matisa, le vendredi 5 mars, pour annoncer sa détermination. Depuis lors, l'entrée en lice de la FTMH (après une période de « neutralité active » où la FCOM était seule à soutenir les grévistes), le soutien de

Fribourg, Hermes Precisa international SA, Yverdon, Renault Finance SA, Lausanne, Renault holding SA, Zug, Renault Suisse SA, Regensdorf, Nestlé alimentana SA, Cham, SA des Ateliers de Sécheron, Genève, Sibra holding SA, Fribourg (bière Cardinal), Société générale de l'horlogerie suisse - ASUAG SA, Neuchâtel, Société générale de surveillance SA, Genève, Société genevoise d'instruments de physique - SIP, Genève, Société suisse pour l'industrie horlogère SA, Genève, Uniroyal international SA, Carouge.

— Alfred Gisling, également administrateur de : Alphonse Orsat SA, Martigny (vin), Baumgartner papiers SA, Crissier, Compagnie internationale de crédit à moyen terme, Lausanne, Gisling SA et Ateliers de Moudon, Moudon, Hermes Precisa international SA, Yverdon, Interwagons privés SA, Lausanne, Investment et Financial Management (IFIMA) SA, Lausanne, Renault Finance SA, Lausanne, Renault Holding SA, Zug, Schelling emballages SA, Moudon, Sté Hoding de participations financières SA, Lausanne, Vaudoise-Assurances, Compagnie d'assurance sur la vie, Lausanne, Verrerie SA Saint-Prex, Vetropack SA, Balach, Vetropack Holding SA, Saint-Prex, Zwahlen et Mayr, Aigle.

l'Union syndicale suisse acquis après la prise de position, à l'unanimité, du comité fédératif de la FTMH, des manifestations multiples de solidarité (dont celle du Parti socialiste vaudois) ont donné un écho exceptionnel à des revendications légitimes, parfaitement envisageables dans le cadre de négociations entre « partenaires sociaux » (les ouvriers de la production, au moment de la rupture, s'opposaient à 43 licenciements signifiés en février, à l'instauration d'un horaire de travail réduit, à l'abandon de la compensation du renchérissement).

Du côté patronal, l'Association patronale suisse des constructeurs de machines et industriels en métallurgie (ASM) a pris, devant l'Office cantonal de conciliation saisi actuellement, la relève de la direction de Matisa dans l'intransigeance absolue.

Déjà à Genève, à la suite du débrayage de deux heures de centaines d'ouvriers de la SIP, l'ASM s'était déchaînée, au point de déposer plainte contre la FTMH devant un tribunal arbitral... plainte du reste refusée par le dit tribunal ! Aujourd'hui, l'ASM cherche encore à « faire un exemple » à Matisa. Pour effacer le souvenir de Bulova. La manœuvre paraîtra courte au moment où il ne reste plus aux travailleurs que la lutte sur leurs lieux de travail pour gagner un moyen de contrôle sur leur gagne-pain.

Initiative sur le logement : le coup du double « non »

Il y aura, fin juin prochain (dans trois mois donc), trois ans que l'Union suisse des locataires, la Fédération romande des locataires et le Mouvement populaire des familles déposaient une initiative, signée par plus de 140 000 Suisses, « pour une protection efficace des locataires ». Le but de ce texte, « grosso modo » : instaurer un contrôle des loyers et accorder au juge la faculté d'annuler un congé injustifié (remplacement de l'article 34